

Fiche/contrat « Unité d'Enseignement (UE) »

Unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminante <input type="checkbox"/> Non déterminante
Référence du dossier pédagogique	521111U11D2
Activité d'enseignement	Habillement - Techniques exécution
Section	Habillement - Techniques exécution
Chargé de cours	Mme Aurore Cosentino Mme Géraldine De Wouters
Statut du chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> Expert
Coordonnée(s) du chargé de cours	
Nombre de périodes/autonomie/ECTS (uniquement le supérieur)	Nombre total de périodes : 240
	Part d'autonomie : 48
	ECTS (supérieur)
Organisation	
Du.....au..... (n° semaines et jours(s))	Du 06/09/2023 au 26/09/2024
Lieu et/ou local de la formation	Athénée Royal de Philippeville Local : 0 (salle d'étude) – A17
Préalables requis	
Capacités préalables requises/Titre(s) pouvant en tenir lieu	<p>Réaliser un exercice technique simple et de qualité en appliquant les techniques élémentaires de coupe, découpe et exécution appropriées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre pouvant tenir lieu : <ul style="list-style-type: none"> ○ Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement - Techniques élémentaire » code 521111U11D2
Contenu de la formation	
Finalités particulières de l'UE	Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de réaliser un ou plusieurs vêtements de qualité, de type pantalon, chemise, vêtement en matière extensible selon une méthode de travail rationnelle, en exploitant les techniques d'exécution appropriées.
Programme de cours	<p>TECHNOLOGIES DU MÉTIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et utiliser le matériel (trousse, machines à coudre, fer à repasser...) • Identifier, utiliser et sélectionner les matières. • Identifier, utiliser et sélectionner les matières : la mercerie, les entoilages et renforts divers • Identifier, utiliser et sélectionner les techniques de repassage. • Développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision, le soin. <p>COUPE ET DÉCOUPE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coupe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir prendre des mesures ○ Utiliser des patrons de base de taille standard ○ Relever des patrons de modèles simples à partir des planches commerciales multi-tailles ○ Inscrire et développer un patron simple (à partir de la base adaptée : jupe) ○ Tracer des patrons simples aux mesures personnelles ○ Modifier des patrons de base de taille standard et de les adapter aux mesures personnelles (Ex.: modifier avec des plis, godets, déplacer et transposer des pinces...). • Découpe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir un plan de coupe, calculer le métrage, préparer la matière, placer rationnellement les patrons, fixer et tracer les réserves, découper la matière, marquer.

FICHE DE COURS

Fiche/contrat « Unité d'Enseignement (UE) »

Évaluation (pondération, nature de l'évaluation et dates prévues)

Acquis d'apprentissage/capacités terminales	<ul style="list-style-type: none"> • Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : De réaliser un ou plusieurs vêtements simples de qualité, selon une méthode de travail rationnelle, en exploitant les techniques élémentaires appropriées en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'adaptation du patron ; ○ La sélection et la quantification des matières appropriées ; ○ Le placement, la découpe et la prise de marques ; ○ La réalisation des différentes opérations utilisant les fiches techniques. 		
Degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> • Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le degré d'autonomie ; ○ Le choix pertinent des matières ; ○ Le niveau de qualité de finition du (des) vêtement(s) ; ○ Le sens de l'organisation ; ○ La rapidité d'exécution. 		
Système d'évaluations	<input checked="" type="checkbox"/> Auto-évaluation <input checked="" type="checkbox"/> Évaluation formative et continue <input checked="" type="checkbox"/> Évaluation finale		
Fréquence des évaluations	Tous les trimestres		
Assiduité aux activités d'enseignement	Voir RGE secondaire et supérieur : chap. IV, article 6 Activités particulières obligatoires à préciser :		
Remédiation			
Actions prévues	Propres à l'enseignant :		
	Organisés par l'établissement :		
Supports et références bibliographiques			
Types	Photocopies, revues (Burda, ...)		
Autres			
Informations supplémentaires éventuelles			
Date de la mise à jour	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
26/08/2023	Enseignantes : De Wouters Géraldine Cosentino Aurore	Personne de référence et/ou coordinateur/coordinatrice Qualité :	Nom du directeur/directrice : Geronnez Ophélie
Signature :			